

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY3298D
Titre long	Stage d'initiation à la psychologie 1
Nombre de crédits	3 crédits
Trimestre et année	Automne 2019
Horaire et local	Sans horaire – Rencontres de groupe : 5 sept., 7 nov. et 5 déc. 2019, local D490.2 (PMV)
Mode de formation	Stage
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Stage d'initiation d'une durée de 100 heures dans un milieu de travail choisi par l'étudiant et approuvé par la direction du département. Observation des activités professionnelles et préparation d'un rapport de stage analytique.
Préalables	PSY2115
Site StudiUM	Oui – Voir https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)	
Nom et titre	Julie Dauphin, Ph.D., psychologue
Coordonnées	Courriel : julie.dauphin@umontreal.ca Téléphone : (514) 503-8863
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	Catherine Cousineau, B.Sc.
Coordonnées	Courriel : catherine.cousineau@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
L'objectif de ce stage d'initiation est de permettre à l'étudiant(e) de se familiariser avec la pratique professionnelle de la psychologie. Le stage devrait permettre à l'étudiant(e), par le biais d'une immersion dans un milieu clinique, d'approfondir et d'intégrer les connaissances théoriques et cliniques acquises durant la formation (savoir) ainsi que de développer certaines habiletés professionnelles (savoir faire) et personnelles (savoir être).

Objectifs d'apprentissage
1) Par le biais de l'observation, développer une capacité de réflexion clinique critique.
2) Acquérir et consolider les connaissances théoriques en psychologie clinique
3) Établir une relation de confiance avec la clientèle choisie
4) Se familiariser avec un ou plusieurs mode(s) d'intervention
5) Se familiariser avec l'éthique et la déontologie liées à la pratique de la psychologie clinique

- 6) Se familiariser avec la situation de supervision (par ex. savoir accepter la critique constructive et intégrer la rétroaction à votre travail)
- 7) Se familiariser avec le travail clinique en équipe et intégrer le fonctionnement organisationnel du milieu de stage
- 8) Développer une capacité à discuter de cas cliniques (oralement et par écrit)
- 9) Apprendre à rédiger une synthèse sous forme de rapport de stage

Compétences développées

- 1) **Capacité de réfléchir de manière critique à propos des modèles et méthodes d'évaluation d'intervention auprès de la clientèle** choisie
- 2) Capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière synthétique, une formulation clinique
- 3) **Capacité à établir un lien de confiance avec la clientèle, le superviseur et l'équipe de travail**

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
2019-09-05 D490.2 (PMV)	13h-16h -Rencontre de groupe obligatoire	Introduction : Présentation du plan de cours. Préparation au stage. Capsule d'enseignement sur l'éthique et la déontologie.	Code de déontologie de l'OPQ Quizz sur la déontologie (Studium) à faire avant le dimanche suivant à 16h.
2019-11-07 D490.2 (PMV)	13h-16h -Rencontre de groupe obligatoire	Capsule d'enseignement : Les niveaux de réflexivité (états mentaux). Application à du matériel clinique et à l'auto-observation, en vue de l'application au journal de bord.	Remise sur Studium du travail « Outil clinique »
2019-12-05 D490.2 (PMV)	13h-16h -Rencontre de groupe obligatoire	Bilan de mi-stage. Présentation en sous-groupe des milieux de stages et professions. Trajectoires professionnelles en psychologie clinique.	Date limite pour la remise de l'évaluation du superviseur par courriel et remise du travail « Journal de bord » (Studium).

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Grille de suivi des activités de stage	À compléter tous les mois, après la dernière journée de stage du mois, et à envoyer par l'étudiant par courriel (avec le superviseur en c.c.) avant le dernier jour de chaque mois (septembre, octobre, novembre et décembre 2019).	2019-12-23	Pénalité de 1% sur la note finale par mois si non remise à temps, pour un maximum de 4%.
Rencontre de groupe 1	Présence obligatoire – Pénalité de 1% si l'étudiant quitte avant la fin de la rencontre. Justification auprès du secrétariat requise si absence.	2019-09-05	3%
Rencontre de groupe 2	Présence obligatoire – Pénalité de 1% si l'étudiant quitte avant la fin de la rencontre. Justification auprès du secrétariat requise si absence.	2019-11-07	3%
Rencontre de groupe 3	Présence obligatoire – Pénalité de 1% si l'étudiant quitte avant la fin de la rencontre. Justification auprès du secrétariat requise si absence.	2019-12-05	4%
Quizz sur la déontologie	Disponible sur Studium à partir de 16h le 5 septembre 2019. À compléter avant le 8 septembre 2019 à 16h.	2019-09-08	10%
Outil clinique	Travail individuel ou de groupe (max. 3 étudiants par groupe effectuant un stage dans le même milieu avec le même superviseur) (5 pages) - Voir directives et critères de correction sur Studium	2019-11-07	30%
Journal de bord	Travail individuel (3 pages) - Voir directives et critères de correction sur Studium	2019-12-05	30%
Évaluation du superviseur de stage	Grille à compléter par le superviseur sur Studium. Le courriel d'envoi doit nécessairement inclure l'étudiant et le superviseur (c.c.) (peut être envoyé par un ou l'autre)	2019-12-05	20%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Justification requise – S'adresser au secrétariat du 1 ^{er} cycle
Dépôt des travaux	Sauf pour l'évaluation du superviseur qui doit être envoyée par courriel, les travaux sont remis sur Studium avant 16h le jour de la remise
Matériel autorisé	S/O
Qualité de la langue	Jusqu'à 10% des points pourront être enlevés pour les fautes de français
Seuil de réussite exigé	Selon le règlement en vigueur

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2019-09-18
Date limite d'abandon	2019-11-18
Évaluation de l'enseignement	2019-12-05

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Non permis sauf sur autorisation spéciale
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Permis

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Code de déontologie de l'Ordre des psychologues du Québec (fourni sur Studium)
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	S/O
Équipement (matériel)	S/O

Ressources complémentaires

Documents	S/O
Sites Internet	www.ordrepsy.qc.ca (Ordre des psychologues du Québec) https://cpa.ca/fr/ (Société canadienne de psychologie)
Guides	S/O
Autres	Testothèque de psychologie – Pavillon Marie-Victorin, local D-329

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.